

BUREAU

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 25/05/2018

PAGE 1/5

Présidence :	M Jean-Louis DAUPHIN.
Membres présents :	Mmes Isabelle BONNEAU, Karine VERGNAUD. MM. Olivier BLANCHETON, David FERRAND, Jean-Charles GUIGUEN, Jean GUILLEN, Gilles ROUFFIGNAT, Max ROULON, Jean-François SELLE, Frédéric SUAU BALLESTER.
Invités :	Néant
Membres excusés :	Néant
Invité excusé :	M Pierre LARROUY.
Membres absents :	Néant
Invités absents :	Néant

Le PV N° 06 de la réunion du Bureau en date du 04 avril 2018
est approuvé sans observation

SUJETS « POUR INFORMATION »

1° - Agenda du Président (depuis le dernier Comité Directeur du 15 mai)

- **18 mai** : EDUCAFOOT à Chasseneuil.
Très belle organisation et très forte mobilisation du club de Chasseneuil.
Le District adressera un courrier de remerciements à l'USEP et au club de Chasseneuil.
Le Bureau félicite Thibaut Gabard et Théo Peyresblanques.
Innovation : Il va être étudié, durant la saison prochaine, la possibilité que cette manifestation se fasse à 2 reprises et sur 2 sites.
- **19 mai** : Journée départementale U11 à Baignes.
Faible nombre d'équipes présentes, il est envisagé d'étendre cette journée aux départements limitrophes.
- **19 mai** : Dernier match arbitré par Brice PLAT à Cognac.
Le District le remercie et le félicite pour sa brillante carrière (532 matches arbitrés de 2000 à 2017) comme arbitre Fédéral (F3). Bernard VAILLANT (CDA) était présent.
- **24 mai** : Rendez-vous avec Hervé GEAY représentant le « collectif arbitres ».
Conformément au PV N°7 du Comité Directeur, en date du 12/03/2018, une restitution des réponses aux 6 points évoqués par ce collectif est faite par Jean-Louis DAUPHIN.

BUREAU

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 25/05/2018

PAGE 2/5

- **25 et 26 mai** : BELFA à Brive.
- **27 mai** : ASJ Soyaux / PSG.

2° - Répartition des représentations à venir

- **02 juin** : Réunion UNAF à Montbron - Jean-François SELLE
- **27 juin** : Réunion UNSS au collège Michèle PALLET

3° - Point sur la mission « organisation »

Gilles Rouffignat présente ce point préparé par Pierre Larrouy (excusé).

Ce qui est fait : la collecte des contrats de travail et des fiches de postes. Les fiches de postes existantes sont cohérentes et facilement actualisables. Celles des « techniciens » sont particulièrement détaillées et élaborées avec la DTN.

Ce qui reste à faire :

- les entretiens individuels
- la synthèse
- les recommandations en matière d'accompagnement des salariés : management, polyvalence, formation...

NB : les salariés semblent satisfaits de la démarche. Ils espèrent que cela permettra à chacun de mieux connaître le « qui fait quoi » au sein de l'équipe des salariés et favorisera ainsi la qualité et l'efficacité du travail réalisé au profit des clubs.

4° - Point financier (incidences de la thésaurisation)

Afin d'éviter la thésaurisation excessive, la L.F.N.A a décidé d'imposer aux Districts les principes suivants (extrait du PV Bureau de LFNA du 03 mai 2018) :
Lors de l'arrêté des comptes au 30 juin de chaque année validé par le commissaire aux comptes :

- Considérant que les ressources à prendre en compte du District sont composées par tous les produits encaissés ou à encaisser (comptes 7 sauf comptes 71,72 et 78).

BUREAU

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 25/05/2018

PAGE 3/5

- Considérant que si la trésorerie comme les placements du District (classe de compte 2 et 5) sont supérieurs à 30% du total des ressources indiqué au point 1.
- Le résultat bénéficiaire éventuel réalisé par le district sera retranché aux subventions versées par la Ligue au District pour l'exercice suivant (et les exercices suivants si le dépassement est important en raison principalement d'une plus-value immobilière).
- Ce résultat bénéficiaire retranché aux subventions sera affecté à des opérations au profit des clubs situés dans le District concerné.
- La trésorerie et les placements acquis antérieurement à la mise en place de cette mesure par le District restent sa propriété.

Le rapport Trésorerie/placements étant supérieur à 30% des recettes, le District de la Charente est concerné.

Décision : le Bureau décide d'investir au profit des clubs en privilégiant nos cibles prioritaires ; les jeunes, les écoles de foot et les féminines.
Le Bureau fera des propositions d'actions au prochain Comité directeur du 11 juin 2018.

5° - Courriers des clubs de Lessac et Ars-Gimeux

Courriers reçus des deux clubs concernant les demi-finales des coupes départementales séniors.

Décision : le Bureau demande qu'une réponse précise soit faite aux 2 clubs.

6° - Point préparation Assemblée Générale

Planning :

Gilles Rouffignat présente ce point et précise que le planning est globalement respecté.

- une rubrique « AG 2018 » a été créée sur le site. Elle est alimentée au fur et à mesure des documents utiles à l'AG ([lien pour accéder](#)).
- Le rapport moral est terminé. Il sera publié d'ici le 31 mai 2018 (voir point suivant)
- La collecte des rapports d'activités des commissions qui seront annexés au rapport moral a pris du retard malgré les relances de Jean-François SELLE.

BUREAU

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 25/05/2018

PAGE 4/5

- Le dossier final devrait être mis en ligne sur le site le 31 mai 2018 et non le 28 mai comme prévu. En effet les animateurs de commissions n'ont pas tous respecté le délai de transmission (23 mai 2018). Pire, quelques commissions n'ont toujours pas rendu leur travail. Le président souligne que cela est regrettable, car cela allonge le temps de travail et ne donne pas une bonne image du District (si les commissions sont utiles, elles doivent donc avoir des choses à dire et le faire savoir).
- Les locations de matériels sont en cours.

Vote des clubs sur le permis à points :

Compte tenu des questions de certains clubs lors des 4 réunions sur la Licence à points et des interrogations formulées lors du dernier Comité Directeur sur ce dispositif, il semble nécessaire d'informer plus précisément les clubs sur le vote qui leur sera proposé en Assemblée Générale :

- **Vote** entre « arrêt » ou « simplification » du permis à points applicable dès la saison 2018/2019
- **Consultation** sur la Licence à points pour affinage du dispositif et mis en place pour la saison 2019/2020 (si voté en AG).

Décision : Gilles Rouffignat communiquera par les moyens les mieux adaptés (Zimbra, site internet....)

7° - Point organisation des finales de coupes séniors (9 juin au stade Lebon)

NB : Désormais, les remises des coupes se feront sur le stade avec l'installation d'un podium et d'une signalétique rénovée.

Décision : le bureau valide la coordination générale des finales de coupes départementales séniors présentée par Jean Guillen.

8° - Point organisation Journée Nationale des débutants (10 juin à la plaine de jeux des Trois chênes à Angoulême)

Décision : le bureau valide la coordination générale de la Journée Nationale des Débutants présentée par Jean Guillen.

BUREAU

PV N° : 07 – 2017/2018 DU : 25/05/2018

PAGE 5/5

9° - ODJ du Comité directeur du 11/06/2018

1° Introduction

- **Accueil et formalités diverses :**
 - Validation du PV précédent
 - Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- **Agenda du Président / répartition représentations à venir**

2° Tour de table des commissions

3° Sujets « Pour décision »

- Validation de la composition de la CDA
- Thésaurisation
- Stratégie « tarif 2018/2019 »

4° Sujets « Pour information »

- Fonctionnement de la commission de l'éthique
- Retour sur le label Sénior
- Retour sur les finales de coupes
- Point AG

Décision : Le bureau valide l'ordre du jour

La date du prochain Bureau n'est pas fixée. Elle sera communiquée ultérieurement en fonction du planning 2018/2019 qui sera établi lors du prochain Comité Directeur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h45.

Le Président du District
Jean-Louis DAUPHIN

Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE

La Secrétaire Générale adjointe
Karine VERGNAUD

Le Président du District
Jean-Louis DAUPHIN

Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE

La Secrétaire Générale adjointe
Karine VERGNAUD

